



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Paris, le 1^{er} juillet 2022

Rentrée des PREMIÈRES

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour la rentrée 2022-2023

Rentrée des classes : jeudi 1er septembre 2022

ST2S : 13h30

STMG : 14h

GENERALE : 14h30

Début des cours : lundi 5 septembre suivant les emplois du temps remis le jour de la rentrée

Documents à rendre pour la rentrée :

- Fiche sanitaire de liaison
- Autorisations parentales
- Droit à l'image
- Etudes du soir
- Inscription pour l'examen du DELE (Diplôme d'espagnol comme langue étrangère)
- Fiche de commande T-shirt EPS

Ces documents sont à télécharger sur le site web du lycée, à remplir et à imprimer.

Les élèves nous les **remettront en une seule fois**, sous enveloppe à leur nom, le jour de la rentrée.

Le standard du lycée, 01.53.70.12.70, sera **fermé du vendredi 15 juillet au soir au mardi 23 août 2022** midi.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.

Richard Lablée
Chef d'établissement



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
FICHE COMMANDE T-SHIRT SPORT

Un T-shirt de sport est fourni à chaque lycéen pour la pratique du sport.

Son utilisation est obligatoire durant le cours d'EPS

Son achat est refacturé via la facture globale.

Afin que votre enfant puisse l'avoir dès la 1^{ère} semaine de rentrée et qu'il ne soit pas pénalisé, nous vous prions de remplir les éléments demandés ci-dessous, d'imprimer le formulaire et de l'insérer dans l'enveloppe globale des documents de rentrée.

NOM

Prénom

CLASSE en 2022-2023.....

Garçon		Fille	
--------	--	-------	--

(Veuillez cocher votre choix)

Taille : (S, M, L, XL) :

Par ailleurs, un T-shirt en 100% coton bio marine aux couleurs du lycée, labellisé Génération 2024 est disponible à l'achat au tarif négocié de 8 €. Si vous le souhaitez merci de compléter le formulaire suivant :

T SHIRT COTON

NOM

Prénom

CLASSE en 2022-2023.....

Garçon		Fille	
--------	--	-------	--

(Veuillez cocher votre choix)

Taille : (S, M, L, XL) :

Nous vous remercions pour votre attention.

**Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe
au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.**



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

AUTORISATIONS PARENTALES

Monsieur, Madame.....

Responsable(s) légal(aux) deen classe de

1. Nous reconnaissons être informés et acceptons :

- a) que notre enfant fasse les trajets aller-retour, seul et par ses propres moyens, sous notre entière responsabilité, pour se rendre :
- aux cours d'EPS (gymnase, stade, piscine, terrain de sport)
 - aux activités proposées par les professeurs ou par les animatrices de Pastorale à l'extérieur du lycée, pendant le temps scolaire ou hors du temps scolaire : Pastorale, musées, conférences, théâtres, séances de cinéma, visites, enseignements d'exploration, TPE, etc ...).
- b) que notre enfant puisse arriver plus tard au lycée ou en sortir plus tôt en cas d'absence d'un professeur, d'une modification d'emploi du temps, avec l'accord de la direction.

Nota bene : quel que soit le cas, les élèves ne quittent l'établissement,

- le matin, qu'à partir de 11h35 (sauf autorisation exceptionnelle de la Direction)
- l'après-midi, qu'à partir de 15h35 (sauf autorisation exceptionnelle de la Direction)

- c) que notre enfant soit libre de sortir de l'établissement (régime d'externat) après avoir déjeuné au restaurant scolaire (déjeuner obligatoire pour les élèves de Seconde)

(Le lycée déconseille l'usage des 2 roues pour les déplacements de votre enfant)

2. Concernant le Bureau de l'APEL (Association des Parents d'élèves),

Nous autorisons le lycée à communiquer notre numéro de téléphone, notre adresse postale et notre adresse de courriel : OUI NON

3. Concernant les Parents – correspondants de la classe de notre enfant,

Nous autorisons le lycée à communiquer notre numéro de téléphone, notre adresse postale et notre adresse de courriel : OUI NON

Date : Signature parentale.....

**Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe
au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.**



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE
À DES FINS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

Nous, soussignés, Monsieur, Madame.....

Responsable(s) de.....,

élève de.....

autorisons n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à photographier et filmer notre enfant

autorisons n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à publier, exposer, diffuser les images de notre enfant uniquement pour les usages suivants :

- ✓ Publication dans le journal scolaire de l'école
- ✓ Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire
- ✓ Casette vidéo ou cédérom sur un sujet expressément désigné, à caractère pédagogique
- ✓ Exposition de photographies dans le cadre des activités pédagogiques
- ✓ Publication sur le site Internet du lycée ou de la circonscription de l'Education Nationale (accès non restreints)
- ✓ Autres usages (à préciser par le lycée lors de la demande d'autorisation)

Cette utilisation concerne l'année scolaire en cours la durée de vie de la présentation

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour :

l'année scolaire en cours la durée de sa scolarité dans l'école

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.

DateSignature parentale.....Signature de
l'élève.....

PS : Dans le cas où l'élève est ou devient majeur dans l'année, ce document reste valable.

**Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe
au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.**



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES

Afin de répondre à la demande des familles, nous avons le plaisir de vous informer que **4.30 heures d'étude surveillées sont mises en place dans l'établissement**

les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h30h.

Ces heures d'étude, dirigées par un enseignant de l'établissement, sont accessibles à un maximum de 25 élèves chaque soir. Le nombre d'heures d'études surveillées par semaine est fixé par la famille et l'engagement est annuel.

Les frais d'inscription annuels sont de :

- 120 € pour 1,30 heure fixe par semaine.
- 180 € pour 3 heures fixes par semaine.
- 220 € pour 4,30 heures fixes par semaine.

Le montant sera porté sur la facture annuelle

Pour des raisons de contrôle, un élève inscrit pour un jour donné ne peut pas changer de jour durant le trimestre, sauf cas exceptionnel ou nécessité et avec accord préalable de la direction. Il est évident que si un élève gêne le bon déroulement et le calme de ces heures de travail, il sera exclu de l'étude.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Richard LABLÉE
Chef d'établissement

ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

Fiche-réponse à remettre le jour de la rentrée dans l'enveloppe globale

Monsieur / Madame.....

Parent(s) de l'élève..... En classe de

Inscrivent leur enfant à l'étude (veuillez cocher)

Lundi	
Mardi	
Jeudi	

Date _____

Signature du représentant légal _____

**Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe
au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.**



**FICHE SANITAIRE DE LIAISON
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

VACCINATIONS

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole – Oreillons – Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
OU DT polio				Autres (préciser)	
OU Tétracoq					
BCG					

SI VOTRE ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

RENSEIGNEMENTS MÉDIC AUX CONCERNANT L'ÉLÈVE

Suit-il/elle un traitement médical pendant le séjour : OUI NON

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (médicaments dans leurs boîtes d'origine avec la notice et marquées du nom de l'enfant). Il nous est interdit de prendre et garder les médicaments non accompagnés de leurs ordonnances.

VOTRE ENFANT A-T-IL EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE		VARICELLE		ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU		SCARLATINE	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
COQUELUCHE		OTITE		ROUGEOLE		OREILLONS			
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON		

ALLERGIES

ASTHME	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, quel est le traitement ; _____
ALLERGIES	Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Certification DELE : Niveau scolaire A2/B1

Le 1^{er} juillet 2022

Chers parents, chers élèves,

Les élèves hispanistes de Passy-Saint-Honoré peuvent, pendant l'année scolaire, suivre la préparation au DELE, Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère. L'organisation des examens au DELE est gérée par l'INSTITUT CERVANTES, institut public espagnol chargé de promouvoir l'espagnol à l'international.

Le DELE est un diplôme officiel de maîtrise de la langue espagnole. Il est accrédité par le Ministère espagnol de l'Education, de la Culture et des Sports. Les examens pour son obtention sont ouverts à toutes les personnes dont l'espagnol n'est pas la langue maternelle. Ce diplôme est souvent requis pour étudier dans une université espagnole ou travailler dans un pays hispanophone.

L'examen au DELE correspondant au niveau A2/B1 pour les scolaires, se compose de 4 épreuves :

- Compréhension écrite (50mn)
- Compréhension orale (30mn)
- Expression et interaction écrites (50mn)
- Expression et interaction orales (12mn + 12mn de préparation)

Cours hebdomadaire d'1 heure le soir vers 18H

Participation de 140 €.

Examen au mois de mai 2023 (la date vous sera communiquée ultérieurement)

L'engagement est annuel et définitif.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Caroline ROUGER, professeur d'espagnol

crouger@passy-st-honore.com

Fiche-réponse à remettre au Responsable de Vie scolaire de la classe

Monsieur, Madame.....

Parents deen classe de

Inscrivent leur enfant au DELE

N'inscrivent pas leur enfant au DELE

Date :

Signature des parents, précédée de la mention « lu et approuvé » :